

Vœu à la Maire de Paris présenté par Delphine Bürkli et l'exécutif municipal du 9^e, relatif à la prise en charge des personnes sans-abris dans l'espace public.

Considérant que depuis plusieurs mois, des personnes sans-abris s'installent sur l'espace public avec des matériels de campements et objets divers ;

Considérant que l'initiative de la Nuit de la Solidarité organisée dans la nuit du 15 au 16 février 2018 a confirmé l'évolution inquiétante du nombre de personnes à la rue (plus de 3000), cet état des lieux devant permettre à la Ville de Paris de mieux accompagner ces personnes en grande précarité ;

Considérant les inquiétudes exprimées par le Samu Social de Paris et l'ensemble des associations qui travaillent sur le terrain concernant l'insuffisance de places d'hébergement ;

Considérant que cette situation rend difficile l'usage des infrastructures de nombreux squares, promenades et jardins à Paris, particulièrement aux familles et aux enfants dans la journée ;

Considérant que la création puis la mise en œuvre de la DPSP aurait dû répondre à ces préoccupations par une prise en charge organisée et coordonnée avec les autres services ;

Considérant que les élus locaux, très mobilisés sur le terrain, ne peuvent assumer seuls les situations de grande précarité dans lesquelles se trouvent ces personnes ;

Considérant qu'il revient à la Ville de Paris, avec le concours de l'Etat, de garantir la sécurité de tous en sus de l'effort déjà produit par les forces de police et les maraudes sociales ;

Pour ces motifs, Delphine Bürkli et l'exécutif municipal du 9^e émettent le vœu que la Maire de Paris :

- **puisse proposer au Conseil de Paris un plan global et concerté de prise en charge et d'accueil immédiats des personnes en situation de rue, en coopération avec le Préfet de Police de Paris.**
- **décide dans l'intervalle de la mobilisation sans délai de ses services et d'un système d'échange et d'information avec les mairies d'arrondissement.**